

**Extrait du procès-verbal de la réunion de Conseil d'administration de l'UPA de Charlevoix-Ouest tenue le 3 mars 2026 à 19h 30 à la MRC de Charlevoix de Baie-Saint-Paul**

**Résolution**

**Objet : Élection pour le poste de président 2026**

- Considérant** L'adoption des règlements généraux du syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest le 8 avril 2013 ;
- Considérant** Que le conseil d'administration doit recommander, par résolution, un candidat au poste de président à l'assemblée générale annuelle ;
- Considérant** Que la résolution sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour ratification ;
- Considérant** Que le poste de président sera en élection lors de l'AGA ;

Sur motion dûment proposée par M. Samuel Tremblay, appuyée de M<sup>me</sup> Gabrielle Cadieux-Gagnon est résolu à l'unanimité de :

1. Proposer M. Nicol Simard à titre de président de l'UPA de Charlevoix-Ouest pour un mandat d'un (1) an ;
2. Demander à l'assemblée générale annuelle de ratifier la résolution.

Certifiée, copie conforme

*Nicole Langlais*

Nicole Langlais, secrétaire  
UPA de Charlevoix-Ouest